

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Téléphone : 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2024

DELIBERATION N° 6 : Modification du tableau des effectifs au 8 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois de juillet, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 1^{er} juillet 2024

Etaient présents : 15 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Sarah KLINGLER.

Etaient excusés : M. Jérôme BARON, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Armelle CASSIN, Mme Maryse CHARRIER, Mme Sylvie COUSIN, Mme Claudine GRELLIER, M. Daniel JOLLIT, Mme Corine MICOU, M. Jean-François MOREAU, Mme Laurence VIOLLEAU.

M. le Président propose au Conseil d'administration de modifier le tableau des effectifs en créant :

- Un poste d'animateur dans le cadre du dispositif relatif à la prise en charge, au 1^{er} septembre 2024, d'un fonctionnaire momentanément privé d'emploi (FMPE).
- Un poste de rédacteur dans le cadre de la procédure en cours de recrutement d'un conseiller en mobilité.
- Deux postes d'aide-soignant de classe normale et d'aide-soignant de classe supérieur pour le service Intérim / emploi temporaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à 14 voix sur 15 voix,

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

- APPROUVE la création :

- ✓ d'un poste d'animateur,
- ✓ d'un poste de rédacteur,
- ✓ de deux postes d'aide-soignant de classe normale,
- ✓ de deux postes d'aide-soignant de classe supérieur.

- FIXE le tableau des effectifs, comme annexé.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : 23 juillet 2024
Accusé réception le : 23 juillet 2024

EXÉCUTOIRE

Publiée le : 23 juillet 2024
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : 24 juillet 2024

Pour le Président et par délégation,
Directeur général,



VENDEVILLE